

“Qu'on agisse autrement qu'en paroles !

Nos cadavres serviront de piédestal aux générations futures.”

Louise Michel

LE CRI DU PEUPLE

DE LIBOURNE

“ Il existe de par les chemins une race de gens qui, au lieu d'accepter une place que leur offrait le monde, a voulu s'en faire un tout seul, à coup d'audace ou de talent”

Jules Valles

L'ancêtre de cette feuille parut le 22 février 1871 sous la direction de JULES VALLES

LA VILLE LIBRE

Du 18 mars 1871, début de l'insurrection, au 28 mai, fin de la semaine sanglante, la Commune a pris le pouvoir à Paris. Les communards et les communardes ont tenté de créer une nouvelle organisation basée sur une relation sociale nouvelle, non dépendante de l'Etat. Il s'agissait par une remise en cause de l'Etat souverain, de rendre le pouvoir aux individus et aux collectivités.

A l'occasion des 140 ans de la Commune, un groupe de fédérés du Libournais a eu l'idée de faire “réexister” ce moment important de l'histoire pour réfléchir à l'héritage laissé par les communards.

Durant 72 jours des manifestations dont le détail se trouve dans l'encadré ci-contre seront proposées à tous ceux et celles qui souhaitent rejoindre le groupe des fédérés de Libourne.

LES COMMUNARDES

femmes engagées

Dans son *Histoire de la Commune de 1871*, Lissagaray écrit : *Le jeudi 25 mai 1871, alors que les gardes nationaux abandonnaient la barricade de la rue du Château d'eau, un bataillon de femmes vint en courant le remplacer. Ces femmes, armées de fusils, se battirent admirablement au cri de Vive la Commune ! Nombreuses dans leurs rangs, étaient des jeunes filles. L'une d'elles, âgée de dix-neuf ans, habillée en fusilier-marin, se battit comme un démon et fut tuée d'une balle en plein front. Lorsqu'elles furent cernées et désarmées par les versaillais, les cinquante-deux survivantes furent fusillées...*

Les femmes sont entrées en lutte dès le matin du 18 mars : ce sont elles qui paralysent les troupes en se mêlant aux soldats et en les appelant à la fraternité.

Créant le premier mouvement féminin de masse, l'Union des Femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, elles seront un constituant vital de la démocratie directe.

Elles vont créer de nombreux ateliers autogérés, fonder des coopératives de consommation, des cantines, des sociétés de secours mutuels. Elles vont être associées activement à la ges-

Manifestations organisées par les fédérés de Libourne / mars, avril, mai 2011

BARRICADE

Samedi 19 mars 2011 à partir de 14h rue Jules Favre
1° édition du *Cri du Peuple*. Venez le demander!

UNIVERSITE POPULAIRE

Dix interventions pour découvrir la Commune et réfléchir sur cet événement politique, véritable insurrection populaire devenue une révolution sociale en France, du 18 mars au 28 mai 1871.

DEAMBULATION

Départ de la rue Thiers le vendredi 8 avril à 18H30
2° édition du *Cri du Peuple*. Venez le demander!

REVEILLON FESTIF du 1° MAI

organisé par les associations libournaises
Soirée du samedi 30 avril, à la salle du Verdet, chacun porte et partage à manger, chorales, musiciens, artistes
3° édition du *Cri du Peuple*. Venez le demander!

EXPOSITION

Du 15 avril au 28 mai à la médiathèque Condorcet

FILM

Projection d'extraits du film “La Commune” de Peter Watkins à la médiathèque les 7, 14, 21, 28 mai à 13h30

CONCERT

Samedi 28 mai à 22h Concert du groupe Jass It up sur le thème de la **Semaine sanglante** au kiosque de la place Joffre

Informations détaillées sur le site : <http://commune.140.free.fr>

PROGRAMME DE L'UNIVERSITE POPULAIRE

Mars : salle des fêtes

19 mars La Commune, Alain Porte (16h)

Le second exil du baron rouge, un éditeur parmi les communards, François

Gaudin (18h)

Avril : salle du Verdet ou médiathèque

1 avril Verdet : Les francs maçons sous la Commune, Michel Davain (20h)

15 avril Médiat : Les écrivains et la presse sous la Commune, César Huerta (16h)

22 avril Verdet : Le marxisme à l'épreuve de la Commune, Jean-Claude Gillet (20h)

29 avril Verdet : Les anarchistes et la Commune, Jean-Philippe Crabé (20h)

Mai : Médiathèque ou Bourse du travail

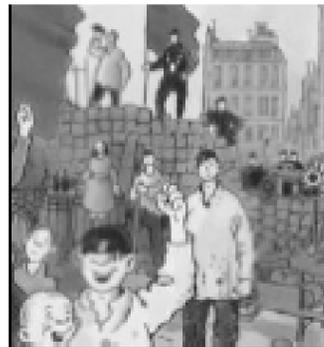
6 mai B. du travail : Sociétés coopératives ouvrières (Scop) Bruno Fontan (20h)

7 mai Médiat : Atelier écriture : La commune, femmes engagées, Maryse Belloc

14 mai Médiat : Idées éducatives, l'éducation populaire, Jean-Marc Ziegelmeier

21 mai Médiat : La Commune : quel sens aujourd'hui ? Jean-Luc Richelle

Les interventions à la médiathèque des 7, 14, 21 et 28 mai ont lieu à 15h30 après projections à 13h30 d'extraits du film **La Commune** de Peter Watkins



ARTISTES PARTICIPANT AUX MANIFESTATIONS

Echo Ral'bol : chorale militante de Bagas

Christian Leduc : chanteur en liberté

Les Amis d'Ormée : chorale militante

EmiAl et son orgue : conteur

Jass it up : musique en mouvement

Caroline Cesareo : plasticienne

O.P.A. : orchestre poétique d'avant-guerre

Sylvie Latrille : conteuse

Une table de presse sera mise à disposition

par la librairie du Muguet lors de certaines sessions d'Université Populaire

tion de l'insurrection.

Elles exigeront à travail égal, salaire égal et des projets nouveaux d'instruction pour les filles sont mis en place. Ces femmes, le soir, suivent des cours, font des conférences, parlent dans des clubs. Certaines d'entre elles écrivent des articles, des livres. Durant la Semaine sanglante, elles combattent en nombre sur les barricades.

Quelques noms restent dans les

« Des femmes partout. Grand signe. Quand les Femmes s'en mêlent, quand la ménagère pousse son homme, quand elle arrache le drapeau noir qui flotte sur la marmite pour le planter entre deux pavés, c'est que le soleil se lèvera sur une ville en révolte... »

Jules Valles

mémoires : Louise Michel, Nathalie Lemel, André Léo, Elisabeth Dmitrieff, mais les communardes anonymes entrées dans le combat sont nombreuses. Bourgeoises déclassées qui ont rompu avec leur milieu et vivent d'un métier, et surtout simples prolétaires, ouvrières, institutrices, relieuses, cantinières, blanchisseuses, petites commerçantes, toutes sont engagées dans une double lutte : la lutte contre le pouvoir ver-

saillais qu'elles mènent aux côtés des hommes, les armes à la main, et la démonstration de leur émancipation.

Car les communardes ne se contenteront pas de réclamer des droits, elles ont compris qu'il ne s'agit plus de réclamer qu'on les leur accorde mais elles se les octroieront elles-mêmes en s'exprimant en égales, en siégeant en égales dans les instances de décision, en se comportant en égales, en agissant en égales, en se battant en égales pour que toute forme de domination des uns par les autres disparaisse.

On ignore combien de femmes furent fusillées. Il suffisait ces jours-là, d'avoir l'air pauvre et de porter une bouteille ou une boîte à lait pour être traitée de pétroleuse* et exécutée.

Fusillées, emprisonnées, déportées, on sait qu'elles ont été traquées et éliminées avec férocité par les versaillais.

Alexandre Dumas a écrit avec mépris sur les communardes dans *La dame aux camélias* : " Nous ne dirons rien de leurs femmes par respect pour toutes les femmes à qui elles ressemblent quand elles sont mortes." Laissons ce monsieur à ses pensées.

En 1871, les femmes ont montré leur détermination et leur aptitude à participer à la vie politique et sociale de la cité. De

nombreux mouvements suivront qui auront pour résultat une reconnaissance sociale pleine et entière à l'égard de cette moitié d'humanité qui, jusque-là, n'existait pas socialement au point de ne pas être mentionnée dans le droit.

M.B

* pétroleuse : nom donné par les versaillais aux femmes soupçonnées de jeter du pétrole incendié dans les caves.

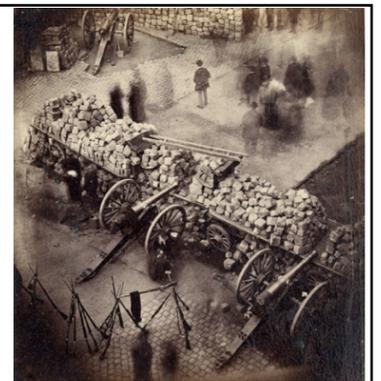
PENSER et FUSILLER

Au cours de la semaine sanglante, environ 20000 communards furent exécutés sans jugement. Les tribunaux prononcèrent également 10137 condamnations, à mort, au bagne ou à la déportation.

Le bagne n'existe plus à Cayenne ou à Nouméa, la peine de mort est abolie, ce qui évite les scènes de type :

Le 6 juillet 1871 Baudoin et Rouillac sont fusillés pour l'incendie de Saint Eloi et leur lutte sur les barricades. Tandis que les soldats défilaient devant les corps : *c'est avec cela qu'ils pensaient*, dit l'officier qui commandait, en remuant du bout de la botte les cervelles répandues à terre (Louise Michel *La Commune. Histoire et Souvenirs*)

C.H



BARRICADE

le temps de pose est fort long en ce printemps

seules les barricades

seules les armes

disent leur netteté

nos amis ici sont des fantômes

nos amies là sont

des revenantes

qui

maintenant que la pose est

plus que brève

maintenant que les contours

s'estompent

nous hantent et nous attendent

C.H

LE CRI DU PEUPLE

33500 Libourne

Comité de rédaction :

Collectif Zone Lib

Tirage : 1000 exemplaires

imprimés par soins

Prochaine publication

le 8 avril

LA COMMUNE de PARIS Quel sens aujourd'hui ?

Est-ce que cela peut avoir un sens de fêter la Commune de Paris, 140 ans après ? A quoi cela sert-il ? C'est la question légitime que chacun peut se poser : le passé éclaire-t-il le présent de personnes qui, comme nous-mêmes, passent leur vie à bâtir un improbable futur ? Cet événement historique peut prendre sens dans notre existence aujourd'hui parce qu'il peut servir d'analyste de l'ordre social de l'époque et illustrer le processus d'institutionnalisation d'un mouvement révolutionnaire.

La Commune permet d'analyser le fonctionnement de la société, tel un système agencé selon un équilibre de rapports de forces. Les acteurs de cet événement suscitent des transformations et nous permettent de comprendre comment un ensemble d'organisations et d'institutions constituent un système social ou un ordre social, comment celui-ci est déstabilisé, renversé, puis se recompose et se réorganise. Ce moment particulier de l'histoire permet une analyse institutionnelle selon un processus d'évolution qui passe par trois phases consécutives. Pour la Commune de Paris l'échelle en est l'organisation gouvernementale mais l'analyse

peut se rapporter à toute organisation ou association. Ces trois phases représentent, pour une durée de 72 jours dans l'exemple de la Commune, l'ensemble d'un processus d'institutionnalisation d'un mouvement social et politique d'origine populaire.

Dans un premier temps, l'émergence de cette insurrection populaire apparaît comme un élément instituant qui bouscule le pouvoir politique déjà institué. Cette révolte à partir du 18 mars 1871 traduit une démarche instituante, novatrice, telle une contestation engagée qui s'exprime contre le pouvoir en place, tel un désordre qui remet en question l'ordre existant. Dans un deuxième temps, la nouvelle organisation qui se met en place à partir du 26 mars, après avoir renversé le pouvoir qui était en place, est le signe d'une institutionnalisation progressive du mouvement. On passe d'une insurrection à une révolution sociale : des mesures sont prises dans différents domaines de la vie sociale, économique... cette période bouillonnante est l'occasion de débats et de dissensions, de décisions négociées dues à des positions dans des jeux de pouvoirs entre des groupes de pression qui agissent et réagissent selon une actualité brûlante d'une période de guerre civile. Dans un troisième temps, ce mouvement

révolutionnaire arrive à maturité et établit un nouvel ordre institué tel le Comité de Salut public le 1^{er} mai qui correspond à une nouvelle institution. Ainsi le processus d'institutionnalisation est accompli.

Toutefois, ce dernier sera démis précipitamment à la suite de la répression violente de la Semaine sanglante du 21 au 28 mai qui achève la Commune. Cette réaction ne peut être assimilée à un nouvel instituant mais à un retour à l'ordre ancien. Il en est souvent ainsi car le rapport de forces dans de telles situations qui prônent le fédéralisme ne reste pas toujours entre les mains du peuple, d'autres expériences éphémères en témoignent. J-L R

Le prochain numéro du Cri du Peuple, entre deux barricades et trois rassemblements dans des clubs populaires, permettra aux fédérés de Libourne et des environs du bordelais de partager de bonnes raisons de penser que la Commune a du sens aujourd'hui pour eux puisque des initiatives s'en inspirent : à vos plumes pour nous en faire part.

Déjà en 1793 la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen reconnaît l'insurrection populaire contre un pouvoir oppressif, tyrannique et despotique comme un *devoir*. Aujourd'hui il est difficile de ne pas entendre ou lire ce mot : Insurrection. L'insurrection des consciences. L'insurrection citoyenne. L'insurrection civique. L'insurrection pacifique. L'insurrection qui vient... "*Indignez-vous !*" de Stéphane Hessel (éditions Indigène) est un grand succès depuis sa parution en octobre 2010. Alors... pacifiquement, civiquement, citoyennement, en conscience : **CHICHE ?**

LES LOYERS

Sous l'empire, le loyer d'une chambre d'ouvrier était passé de 70f par an en 1852 à 180f en 1870. Le logement absorbait facilement le tiers d'un salaire.

Sans aller jusqu'à faire de la Commune la *grève de loyers la plus réprimée de l'histoire*, on a pu montrer que le décret versaillais qui met fin le 13 mars 1871 au moratoire des loyers, en vigueur depuis six mois, a joué un rôle important en solidarissant différentes couches sociales et cette question du logement serait l'un des facteurs immédiats du déclenchement de l'insurrection.

Dans le Cri du Peuple du 29

mars 1871, Pierre Denis, militant proudhonien, écrit : Il est évident que les commerçants et locataires qui ont loué des locaux, aux taux exorbitants de l'Empire, dans une ville paisible, ouverte, dans la capitale politique, intellectuelle et commerciale de la France ont été trompés sur la qualité et la valeur de la chose louée, quand ces locaux se sont trouvés dans une ville assiégée, affamée, bombardée, sans communication, sans commerce, sans crédit, privée d'éclairage, d'eau et de combustibles. La situation du local leur a fait éprouver des pertes graves, presque irréparables. [...] La conclusion, d'accord avec les

nécessités de la situation et l'équité est celle-ci : l'exonération pour tous les locataires de Paris des loyers échus de juillet 1870 à avril 1871. Création d'un conseil arbitral par district chargé de décider sur les litiges... Création d'une caisse de compensation destinée à assister ou indemniser les propriétaires des locaux exonérés. Détermination des loyers dus... Poursuites exercées contre les propriétaires qui ont fait de fausses déclarations de la valeur de leurs locaux pour obtenir un dégrèvement de l'impôt. Enfin, réduction de tous les baux contractés depuis douze ans dans des proportions correspondant à l'augmentation factice de la valeur sur laquelle a spéculé

l'Empire.

Ces solutions ne sont peut-être pas encore les meilleures. Journaliste, je les propose, que le peuple les juge, et surtout qu'il s'apprenne à proposer les siennes, à les formuler, et à manifester ses vœux d'une manière nette, précise, positive et pratique.

Il est maintenant libre et souverain, c'est à lui de légiférer.

C.H.

article développé dans le site : <http://commune.140.free.fr/textes.html>

En 2011, le loyer représente dans de nombreux cas la moitié d'un Smic. L'empilement des législations a abouti à une véritable faillite du droit au logement. Contre les expulsions, Jeudi Noir résiste...

LA BANDE À RIQUIQUI

Jean-Baptiste Clément
1836-1903

Bien qu'on nous dis' en République, qui tient encor', comm' autrefois, la financ' et la politique, les hauts grad' et les bons emplois? Qui s'enrichit et fait ripaille? Qui met le peuple sur la paille? C'est qui ? C'est qui ?
Toujours la bande à Riquiqui
Les mots ne donnent pas de pain car nous voyons dans la grand'ville travailleurs cherchant un asile, et enfants un morceau de pain. Qui fait payer, toujours payer, le paysan et l'ouvrier ? C'est qui ? C'est qui ?
Toujours la bande à Riquiqui
Bien qu'on nous dis' en République, il rest' encor' tout à changer. On nous parle de la politique, on nous laisse sans rien à manger. Et qui se moqu', la panse pleine, que tout le peuple meur' à la peine ? C'est qui ? C'est qui ?
Toujours la bande à Riquiqui
Qui se fait pitr' et saltimbanque pour récolter le plus de voix? Qui fait du prêt et de la banque comm' cartouche au coin du bois? Et par un train à grand' vitesse qui fil' un jour avec la caisse? C'est qui ? C'est qui ?
Toujours la bande à Riquiqui

LES FÉDÉRÉS

C'est le nom des combattants de la Commune, organisés en bataillons de la Garde nationale qui se sont fédérés le 15 mars 1871 et qui se sont dotés d'un Comité central. La Garde nationale est composée à l'origine de bourgeois modérés mais, dans le contexte du siège de Paris par les Prussiens, ses rangs grossissent de volontaires issus des quartiers populaires, artisans et ouvriers, jusqu'à constituer selon certains auteurs jusqu'à 254 bataillons, soit plus de 350 000 hommes bien

armés. La Garde nationale inquiète le commandement militaire de Paris dont elle ne dépend pas. L'armistice du 28 janvier 1871 autorise la Garde nationale à conserver ses armes. C'est le Comité central de la Garde nationale qui prend le pouvoir le 18 mars 1871, après l'échec de la reprise des canons à Montmartre et l'évacuation de Paris par les troupes officielles, et qui décide ensuite de l'élection de la Commune de Paris.

Les « armes » des fédérés de Libourne sont les ressources qu'ils mettent en commun pour initier ces manifesta-

tions culturelles, artistiques, intellectuelles, dont le programme apparaît dans ce journal. La pratique autogestionnaire et l'organisation en commissions de travail, l'investissement de forces individuelles d'origines diverses mises en commun pour l'occasion, ainsi que l'espoir en cette utopie sociale que l'avenir appartient au communalisme, sont les marques des fédérés de Libourne et environs. Nombreux sont les artistes bénévoles parties prenantes du projet, les partenaires extérieurs et les acteurs techniques qui contribuent à cet

événement. Majeurs sont les soutiens de confiance chacun à leur niveau. Nous remercions vivement la Ville de Libourne pour les salles et les moyens techniques mis à notre disposition ainsi que toutes les associations et mouvements qui, d'une manière ou d'une autre ont manifesté leur implication dans cette manifestation.

